



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique et réglementation

Question écrite n° 437

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le changement attendu au sein de ce ministère. Alors que, le 15 novembre 2011, nous apprenions du précédent gouvernement l'ajout d'une journée de carence supplémentaire pour tous en cas de maladie, il lui demande s'il compte revenir sur ce recul. Par ailleurs, alors qu'en 1972, les plus gros salaires gagnaient vingt fois plus que les plus bas alors qu'aujourd'hui ils en gagnent deux cents trente fois plus, il lui demande s'il compte proposer au Parlement de légiférer pour encadrer les salaires dans toutes les entreprises, pour que les salaires soient compris dans une fourchette de un à vingt. Enfin, il lui demande si les vingt milliards de non-paiement de cotisations à l'assurance maladie par le patronat et l'État seront régularisés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 437

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4277